

## Lettre ouverte à M. Varin

Tract de la CGT PSA  
24/04/2013

Montreuil, le 18 avril 2013

Objet : lettre ouverte

M. Philippe VARIN

PDG de PSA

75 av de la Grande Armée

75 008 Paris

Monsieur,

Vous avez mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires PSA qui se déroulera le 24 avril 2013 à Paris :

- Un programme de rachat en Bourse d'actions PSA, pour un montant pouvant atteindre **320 millions €** (résolution n°15).
- Un programme de destruction partielle ou totale des actions acquises en application de la résolution précédente (résolution n°16).
- Un programme de distribution d'actions gratuites aux dirigeants de l'entreprise, pour un montant pouvant atteindre **30 millions €** (résolution n°17)

Cette politique qui vise à rémunérer directement ou indirectement les dirigeants et les principaux actionnaires a déjà coûté plus de 6 milliards (dividendes + rachats-annulations d'actions) au cours des 14 dernières années. Longtemps dénoncée par la seule CGT, elle a été montrée du doigt par le rapport rendu en 2012 par M. Sartorius à la demande du gouvernement et par le rapport de SECAFI à la demande du Comité Central d'Entreprise, car elle pénalise gravement les salariés et l'emploi, et met en péril le développement et l'avenir de l'entreprise et de son personnel.

### **Ces propositions sont particulièrement indécentes dans la situation actuelle :**

- Au moment où vous mettez en œuvre un plan de 11 200 suppressions d'emplois en France, impactant lourdement les sites d'Aulnay et de Rennes, ainsi que les services de recherche et développement des autres établissements.
- Au moment où vous annoncez 0 % d'augmentation générale en 2013 pour les salariés de Peugeot-Citroën en France, au détriment de leur pouvoir d'achat.
- Au moment où vous affichez votre volonté d'engager des discussions pour réduire le « coût du travail » au détriment des salariés du groupe.

Face à l'émoi provoqué dans l'entreprise par ce projet de gaspillage de 320 à 350 millions €, la direction de l'entreprise répond que les rachats et annulations d'actions (résolutions 15 et 16) ne seront effectués qu'avec l'accord du gouvernement, qui s'est porté caution de la trésorerie du groupe.

Ce faux-fuyant ne répond nullement à l'indignation des salariés, la question n'étant pas de savoir si vous allez être autorisé ou non à procéder à ce nouveau gaspillage, le seul fait que vous l'envisagiez et le mettiez aux voix est considéré dans l'entreprise comme un véritable scandale.

Etant la première organisation syndicale du groupe, au nom des salariés que nous représentons, nous vous demandons de retirer purement et simplement les résolutions 15, 16 et 17 de l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires et, en conséquence, de ne pas les mettre au vote.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur, toutes nos salutations.